



# Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr.: Générale  
11 mai 2006

Français  
Original: Anglais

## Conseil du développement industriel

Trente et unième session

Vienne, 6-7 juin 2006

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

### Questions relatives au personnel

## Situation financière de l'ONUDI

### Rapport du Directeur général

Le présent document rend compte de la situation financière de l'ONUDI au 30 avril 2006.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général . . . . .	1	2
II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice 2006-2007 . . . . .	2-7	3
III. Contributions . . . . .	8-9	4
IV. Exercice du droit de vote . . . . .	10-11	5
V. Suite donnée aux recommandations du groupe de discussion sur le versement des quotes-parts dans les délais . . . . .	12-15	5
VI. Soldes inutilisés des crédits ouverts . . . . .	16-17	7
VII. Mesures à prendre par le Conseil . . . . .	18	7
Annexe État des contributions au budget ordinaire . . . . .		8

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.

V.06-54040 (F) 290506 300506



## I. Aperçu général

1. La situation financière au 30 avril 2006 peut, dans ses grandes lignes, se résumer comme suit:

a) Les dépenses nettes engagées au titre du budget ordinaire pour la première année de l'exercice biennal 2006-2007 se montent à 22,6 millions d'euros, soit 30 % des dépenses approuvées pour 2006 en montant brut;

b) Les dépenses engagées au cours de la période considérée au titre du budget opérationnel se montent à 2,2 millions d'euros. Les remboursements au titre des dépenses d'appui et les autres recettes se chiffrent à 5,4 millions d'euros; le montant de la réserve opérationnelle a donc augmenté, passant de 5,2 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2006 à 8,4 millions d'euros;

c) Les dépenses engagées au titre de la gestion des bâtiments se montent à 10,7 millions d'euros, conformément au plan de travail actuel;

d) Le montant des ressources de trésorerie au titre du budget ordinaire (y compris le Fonds de roulement) s'établit à 49,6 millions d'euros, contre 47,4 millions d'euros au 30 avril 2005 et 44 millions d'euros au 30 avril 2004;

e) Le taux de recouvrement des contributions pour 2006 est de 52,1 % contre 59,3 % en 2005 et 63,8 % en 2004; cependant, quelques gros contributeurs devraient verser leur quote-part dans les deux prochains mois;

f) Le taux de recouvrement des arriérés de contribution des années antérieures par rapport aux contributions de l'année en cours est de 1,3 %, contre 2,7 % au 30 avril 2005 et 1,7 % au 30 avril 2004;

g) Le montant des contributions non acquittées se chiffre à 155,1 millions d'euros, dont 69,2 millions d'euros dus par les États-Unis d'Amérique et 2,1 millions d'euros dus par l'ex-Yougoslavie (voir l'annexe), contre 144,4 millions d'euros au 30 avril 2005 et 138,5 millions d'euros au 30 avril 2004;

h) Le solde du Fonds de roulement s'établit à 7 423 030 euros, mais au 30 avril 2006 un montant de 136 155 euros n'y avait pas encore été versé;

i) La Conférence générale a approuvé les prévisions additionnelles pour l'exercice biennal 2004-2005 concernant le renforcement des mesures de sécurité (GC.11/Dec.15) à hauteur de 2 585 160 euros, dont 376 308 restent à recouvrer. Au mois de décembre 2005, un montant de 176 256 euros avait été prélevé provisoirement sur le Fonds de roulement pour le paiement de factures relatives au renforcement des mesures de sécurité (IDB.29/Dec.4). Ce montant a été reversé au Fonds début 2006;

j) Conformément à la décision GC.11/Dec.13 sur les soldes inutilisés des crédits ouverts, le Secrétariat a reçu de certains États Membres des instructions relatives à leurs parts, soit un montant total de 1 635 540 euros sur les 3 076 488 euros disponibles pour être distribués. Il est encore possible aux États Membres de renoncer au reliquat de 1 440 948 euros d'ici au 30 juin 2006;

k) Des informations à jour sur l'état des contributions et l'exercice du droit de vote au 31 mai 2006 seront données dans un document de séance.

## II. Budget ordinaire et budget opérationnel de l'exercice 2006-2007

### Budget ordinaire

2. L'exécution du budget ordinaire de l'exercice biennal a démarré comme prévu. Compte tenu du taux de recouvrement des contributions escompté pour l'année en cours (92 %), les premiers crédits ont été alloués tôt dans l'année, pour un montant de 65 millions d'euros, dont 38,2 millions pour les dépenses de personnel (postes permanents) et 26,8 millions pour toutes les autres catégories de dépenses. Si les allocations de crédits au titre du Programme ordinaire de coopération technique et des ressources spéciales pour l'Afrique ont été délivrées en totalité, certaines concernant les dépenses autres que de personnel ne l'ont été que pour des montants moins élevés afin de permettre des ajustements au cours de l'année.

3. Au 30 avril 2006, les dépenses engagées au titre du budget ordinaire se chiffrent à 22,6 millions d'euros, soit 30 % du montant brut des prévisions de dépenses approuvées pour cette année. Au 30 avril 2004, c'est-à-dire à la même période de l'exercice précédent, elles s'établissaient à 17,6 millions d'euros, soit 23,9 % du montant brut (non réduit) des prévisions de dépenses approuvées. Cette hausse du taux de dépenses et d'exécution s'explique principalement par le transfert, en temps voulu, des fonds du Programme ordinaire de coopération technique vers le compte spécial, ainsi qu'à l'allocation rapide de crédits pour les dépenses de fonctionnement hors Siège.

### Budget opérationnel

4. Le montant initial des allocations de crédits au titre du budget opérationnel s'établit à 7,9 millions d'euros, soit 79 % des crédits ouverts au titre du programme et des budgets approuvés pour 2006. Le budget opérationnel finançant essentiellement les postes permanents, ces allocations de crédit correspondent au financement nécessaire pour des postes occupés. Des allocations additionnelles de crédits seront débloquées au cours de l'année.

5. Les dépenses engagées au titre du budget opérationnel s'élèvent à 2,2 millions d'euros, soit 22,1 % du montant des prévisions de dépenses approuvées, contre 2,9 millions d'euros, soit 26,4 % au 30 avril 2004. La baisse observée cette année s'explique par la diminution du nombre des fonctionnaires présentement en poste.

6. Pour des dépenses d'un montant de 53,74 millions de dollars pour des activités de coopération technique (contre 46,95 millions de dollars fin avril 2005), les recettes des quatre premiers mois se montent à 5,4 millions d'euros, soit un excédent de 3,2 millions d'euros pour ces mois de 2006. Le montant de la réserve opérationnelle a donc augmenté, passant de 5,2 millions d'euros au 1<sup>er</sup> janvier 2006 à 8,4 millions d'euros au 30 avril 2006.

## Gestion des bâtiments

7. Le budget du Service des bâtiments est exécuté conformément au programme de travail actuel. Les dépenses au 30 avril 2006 se chiffrent à 10,7 millions d'euros, contre 7,4 millions d'euros à la même date en 2004. Cette différence s'explique principalement par des engagements antérieurs de dépenses d'éclairage, de chauffage, d'énergie et d'eau.

### III. Contributions

#### A. Recouvrement

8. Au total, 43 États Membres, dont 5 font partie des pays les moins avancés (PMA), ont acquitté l'intégralité de leurs contributions; 14 autres, dont deux PMA, ont effectué des versements partiels et/ou vu leur quote-part pour 2006 ajustée pour tenir compte du report de leur part des soldes inutilisés. Les contributions recouvrées pour la période allant de janvier à avril 2006, ventilées par listes d'États, sont récapitulées au tableau 1.

Tableau 1

#### Recouvrement des contributions, janvier-avril 2006

(En millions d'euros)

<i>Liste d'États*</i>	<i>Année en cours</i>	<i>Années antérieures</i>	<i>Total</i>
A	2,38	0,42	2,80
B	34,87	0,00	34,87
C	0,03	0,52	0,55
D	2,01	0,04	2,05
Autres	0,00	0,00	0,00
États-Unis d'Amérique	0,00	0,01	0,01
ex-Yougoslavie	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>	<b>39,29</b>	<b>0,99</b>	<b>40,28</b>

\* Voir le document GC.11/14.

#### B. Contributions non acquittées

9. L'état détaillé des contributions non acquittées au 30 avril 2006 est récapitulé à l'annexe du présent document. Le tableau 2 présente les quotes-parts et les contributions non acquittées à cette date, ventilées par listes d'États.

Tableau 2  
**Quotes-parts et contributions non acquittées au 30 avril 2006**

Liste d'États*	Quotes-parts (en %)	Millions d'euros		
		Année en cours	Années antérieures	Total
A	11,611	6,37	7,64	14,01
B	77,360	23,45	0,00	23,45
C	7,770	5,83	30,27	36,10
D	3,251	0,44	9,41	9,85
Autres	0,008	0,01	0,37	0,38
<b>Total partiel</b>	<b>100,000</b>	<b>36,10</b>	<b>47,69</b>	<b>83,79</b>
États-Unis d'Amérique		0,00	69,18	69,18
ex-Yougoslavie		0,00	2,08	2,08
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>36,10</b>	<b>118,95</b>	<b>155,05</b>

\* Voir le document GC.11/14.

#### IV. Exercice du droit de vote

10. Comme indiqué à l'annexe du présent document, au 30 avril 2006, 45 États Membres étaient suspendus de l'exercice du droit de vote, conformément au paragraphe 2 de l'Article 5 de l'Acte constitutif et à l'alinéa b) de l'article 5.5 du règlement financier (voir le tableau 3).

Tableau 3  
**Suspension de l'exercice du droit de vote au 30 avril 2006**

Organe	États Membres suspendus		
	2006	2005	2004
Conférence générale	45	48	46
Conseil du développement industriel	3	3	2
Comité des programmes et des budgets	1	1	1

11. Afin de recouvrer leur droit de vote pour 2006, ces États Membres doivent verser l'intégralité de leurs contributions pour 2003 et les années antérieures, y compris les avances au Fonds de roulement, et effectuer des versements partiels pour 2004, soit un montant total minimum de 30 374 265 euros.

#### V. Suite donnée aux recommandations du Groupe de discussion sur le versement des quotes-parts dans les délais

12. Le tableau 4 récapitule l'état de l'exécution des échéanciers de paiement que les États Membres ont conclu en vue du règlement de leurs arriérés de contributions. Des négociations sont actuellement en cours avec un certain nombre d'États Membres, en particulier avec le Brésil, le Burundi, le Nicaragua, le Pérou et la République de Moldova. Les autres États Membres ayant des arriérés de

contributions sont encouragés à envisager de présenter des échéanciers de paiement afin de les réduire progressivement.

Tableau 4  
**État des échéanciers de paiement au 30 avril 2006**  
(Montants en euros)

<i>État Membre</i>	<i>Montant total des arriérés faisant l'objet de l'échéancier*</i>	<i>Montants reçus ou dus en 2006</i>	<i>Montant restant à acquitter au 30 avril 2006</i>	<i>Durée (en années)</i>	<i>Date de la tranche due en 2006</i>	<i>Tranche due</i>	<i>Versement effectué ou dû en 2006</i>
Afghanistan	90 615	20 418	35 960	5	février	troisième	mars
Azerbaïdjan	1 269 247	132 447	893 994	10	mai	quatrième	programmé
Guinée équatoriale	136 070	36 455	70 472	3	décembre	seconde	programmé
Kazakhstan	524 106	132 428	330 766	5	octobre	troisième	programmé
Lituanie	434 241	111 646	195 476	5	décembre	quatrième	programmé
République démocratique du Congo	132 946	26 590	132 946	5	février	première	attendu
Slovénie	414 532	207 645	207 645	3	décembre	troisième et dernière	programmé
Ukraine	9 711 236	1 015 579	4 903 655	10	octobre	sixième	programmé
<b>Total</b>	<b>12 712 993</b>	<b>1 683 208</b>	<b>6 770 911</b>				

\* Montant total des arriérés au moment de la signature de l'échéancier, hors contributions de l'année en cours.

### Mesures d'incitation et de contre-incitation

13. Aucun fait nouveau n'est intervenu à ce sujet au sein du système des Nations Unies depuis l'établissement du document GC.11/13, où il était indiqué que le Comité des contributions de l'Organisation des Nations Unies avait décidé de ne pas examiner plus avant la question des mesures propres à encourager le paiement des arriérés à moins qu'il ne reçoive à cet effet des directives de l'Assemblée générale. Le Comité n'a reçu jusqu'à présent aucune directive.

### Arriérés dus par d'anciens États Membres

14. Les États-Unis d'Amérique doivent à l'Organisation les montants suivants:

Contributions pour la période 1994-1996	€ 69 182 998
Impôts sur le revenu (au titre de l'accord relatif au remboursement des impôts)	€ 955 784
<b>Total</b>	<b>€ 70 138 782</b>

Le Secrétariat s'efforce d'obtenir, auprès du Représentant permanent des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne, le versement de ces arriérés.

15. Les arriérés de contribution de l'ex-Yougoslavie pour la période 1990-2001 se montent à 2 081 599 euros. Comme indiqué dans le document GC.11/13, on attend une décision de l'Assemblée générale pour apporter une solution à cette question à l'échelle du système.

## **VI. Soldes inutilisés des crédits ouverts**

16. Des renseignements détaillés sur ce sujet ont été communiqués dans les documents GC.11/13 et GC.11/CRP.1. La Conférence générale, dans sa décision GC.11/Dec.13, a notamment encouragé les États Membres à envisager de renoncer volontairement à leur part des soldes inutilisés des crédits ouverts afin que ces soldes puissent être utilisés pour le budget ordinaire et les activités de coopération technique de l'Organisation et/ou les coûts associés à la décentralisation au terme de la phase pilote de l'accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD. Elle a également réaffirmé que, si aucune instruction n'était reçue au 30 juin 2006, les fonds correspondant aux parts respectives des États Membres concernés leur seraient reversés. Elle a en outre prié le Directeur général de rendre compte au Conseil du développement industriel à sa trente et unième session des montants auxquels les États Membres auraient renoncé.

17. Comme indiqué dans le document GC.11/CRP.1 (annexe), le montant total à déduire en 2006 des quotes-parts des États Membres remplissant les conditions fixées aux alinéas b) et c) de l'article 4.2 du règlement financier de l'ONUDI, à savoir ceux qui se sont acquittés de la totalité de leurs contributions pour les exercices biennaux concernés, s'élève à 3 076 488 euros. Au 30 avril 2006, un certain nombre d'États Membres ont demandé que leurs parts respectives soient utilisées comme suit: 249 622 euros pour le budget ordinaire et la décentralisation, 28 952 euros pour le Fonds de développement industriel et les fonds à des fins spéciales, 1 174 739 euros pour les contributions, et 182 227 euros pour les remboursements, soit un montant total de 1 635 540 euros. Les États Membres peuvent renoncer aux 1 440 948 euros restants d'ici au 30 juin 2006.

## **VII. Mesures à prendre par le Conseil**

18. Le Conseil voudra peut-être envisager d'adopter le projet de décision suivant:

“Le Conseil du développement industriel:

- a) Prend note des informations figurant dans le document IDB.31/9;
- b) Prie instamment les États Membres et anciens États Membres qui n'ont pas encore réglé leurs contributions, y compris pour ce qui est des avances au Fonds de roulement et des arriérés d'années antérieures, de le faire sans retard;
- c) Prie le Directeur général de poursuivre ses efforts, ainsi que ses contacts avec les États Membres, afin d'assurer le recouvrement des arriérés.”

## Annexe

État des contributions au budget ordinaire  
(En euros)

## État au 30 avril 2006

État Membre	Contributions non acquittées	Contribution au renforcement des mesures de sécurité	Avances non versées au Fonds de roulement pour 2006	Montant total dû	Années	Droit de vote <sup>a</sup>	Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote
Afghanistan	35 960	-	-	35 960	1998(p)-2006	Oui	Échéancier de paiement <sup>b</sup>
Afrique du Sud	-	-	-	-	-	Oui	
Albanie	5 277	95	-	5 372	2005(p)-2006	Oui	
Algérie	152 992	2 572	853	156 417	2005(p)-2006	Oui	
Allemagne	4 883 536	-	-	4 883 536	2006 (p)	Oui	
Angola	647	-	-	647	2006 (p)	Oui	
Arabie saoudite	-	-	-	-	-	Oui	
Argentine	7 622 347	35 611	1 000	7 658 958	1999(p)-2006	Non	4 618 710
Arménie	914 953	73	12	915 038	1992(p)-2006	Non	908 820
Autriche	-	-	-	-	-	Oui	
Azerbaïdjan	893 749	147	98	893 994	1994(p)-2006	Oui	Échéancier de paiement <sup>b</sup>
Bahamas	8 319	-	-	8 319	2006 (p)	Oui	
Bahreïn	68 648	662	1 366	70 676	2004(p)-2006	Oui	
Bangladesh	21 000	259	-	21 259	2004(p)-2006	Oui	
Barbade	-	-	-	-	-	Oui	
Bélarus	11 698	-	-	11 698	2006 (p)	Oui	
Belgique	1 173 112	37 855	-	1 210 967	2005(p)-2006	Oui	
Belize	780	-	-	780	2005(p)-2006	Oui	
Bénin	6 267	73	12	6 352	2004(p)-2006	Non	135
Bhoutan	-	-	-	-	-	Oui	
Bolivie	39 375	294	121	39 790	2002(p)-2006	Non	13 700
Bosnie-Herzégovine	3 016	22	-	3 038	2005(p)-2006	Oui	
Botswana	-	-	-	-	-	Oui	
Brésil	23 040 692	87 833	-	23 128 525	1995(p)-2006	Non	16 545 530
Bulgarie	18 848	478	484	19 810	2005(p)-2006	Oui	
Burkina Faso	-	-	-	-	-	Oui	



État Membre	Contributions non acquittées	Contribution au renforcement des mesures de sécurité	Avances non versées au Fonds de roulement pour 2006	Montant total dû	Années	Droit de vote <sup>a</sup>	Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote
Burundi	68 535	26	-	68 561	1993(p)-2006	Non	66 510
Cambodge	8 240	73	12	8 325	2003(p) 2006	Non	2 110
Cameroun	23 766	273	-	24 039	2004(p)-2006	Oui	
Cap-Vert	98 282	26	-	98 308	1991(p)-2006	Non	96 260
Chili	367 936	-	-	367 936	2005(p)-2006	Oui	
Chine	2 382 432	56 301	2 875	2 441 608	2005(p)-2006	Oui	
Chypre	-	-	-	-	-	Oui	
Colombie	257 873	2 952	-	260 825	2005(p)-2006	Oui	
Comores	136 824	26	-	136 850	1986(p)-2006	Non	134 800
Costa Rica	162 613	735	1 156	164 504	1997(p)-2006	Non	90 380
Côte d'Ivoire	16 620	331	164	17 115	2005(p)-2006	Oui	
Croatie	-	-	-	-	-	Oui	
Cuba	107 721	1 103	1 511	110 335	2004(p)-2006	Oui	
Danemark	-	-	-	-	-	Oui	
Djibouti	95 730	26	-	95 756	1991(p)-2006	Non	93 710
Dominique	2 604	26	-	2 630	2003(p)-2006	Non	580
Égypte	131 937	2 977	4 442	139 356	2005(p)-2006	Oui	
El Salvador	236 172	662	2 222	239 056	1988-2006	Non	178 080
Émirats arabes unis	-	-	-	-	-	Oui	
Équateur	27 750	359	-	28 109	2005(p)-2006	Oui	
Érythrée	-	-	-	-	-	Oui	
Espagne	-	-	-	-	-	Oui	
Éthiopie	4 524	147	23	4 694	2005(p)-2006	Oui	
ex-République yougoslave de Macédoine	8 655	221	35	8 911	2005(p)-2006	Oui	
Fédération de Russie	-	-	-	-	-	Oui	
Fidji	11 983	147	23	12 153	2004(p)-2006	Oui	
Finlande	-	-	-	-	-	Oui	
France	-	-	-	-	-	Oui	
Gabon	45 402	514	-	45 916	2003(p)-2006	Non	7 490
Gambie	76 251	26	-	76 277	1992(p)-2006	Non	74 230
Géorgie	1 595 943	184	-	1 596 127	1992(p)-2006	Non	1 582 980
Ghana	4 524	101	-	4 625	2005(p)-2006	Oui	
Grèce	-	-	-	-	-	Oui	

État Membre	Contributions non acquittées	Contribution au renforcement des mesures de sécurité	Avances non versées au Fonds de roulement pour 2006	Montant total dû	Années	Droit de vote <sup>a</sup>	Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote
Grenade	68 637	26	-	68 663	1993(p)-2006	<b>Non</b>	66 610
Guatemala	33 173	-	412	33 585	2006	Oui	
Guinée	7 954	91	-	8 045	2004(p)-2006	Oui	
Guinée-Bissau	118 955	26	-	118 981	1988(p)-2006	<b>Non</b>	116 930
Guinée équatoriale	70 297	26	149	70 472	1993(p)-2006	<b>Non</b>	66 910
Guyana	77	-	-	77	2006 (p)	Oui	
Haïti	3 016	73	86	3 175	2005(p)-2006	Oui	
Honduras	2 066	-	-	2 066	2006 (p)	Oui	
Hongrie	137 969	4 410	921	143 300	2005(p)-2006	Oui	
Inde	-	-	-	-	-	Oui	
Indonésie	156 063	1 611	-	157 674	2005(p)-2006	Oui	
Iran (République islamique d')	710 811	-	-	710 811	2004(p)-2006	Oui	
Iraq	1 851 756	4 998	-	1 856 754	1992(p)-2006	<b>Non</b>	1 560 020
Irlande	-	-	-	-	-	Oui	
Israël	512 671	15 251	6 684	534 606	2005(p)-2006	Oui	
Italie	424 296	-	-	424 296	2006 (p)	Oui	
Jamahiriya arabe libyenne	144 754	2 462	7 182	154 398	2005(p)-2006	Oui	
Jamaïque	4 279	-	-	4 279	2006 (p)	Oui	
Japon	15 875 005	-	-	15 875 005	2006 (p)	Oui	
Jordanie	12 063	271	-	12 334	2005(p)-2006	Oui	
Kazakhstan	329 737	1 029	-	330 766	1999(p)-2006	Oui	Échéancier de paiement <sup>b</sup>
Kenya	725	-	-	725	2006 (p)	Oui	
Kirghizistan	377 896	26	-	377 922	1993(p)-2006	<b>Non</b>	376 020
Koweït	177 927	5 402	2 006	185 335	2005(p)-2006	Oui	
Lesotho	754	26	-	780	2005(p)-2006	Oui	
Liban	37 429	441	1 332	39 202	2005(p)-2006	Oui	
Libéria	108 145	26	-	108 171	1990(p)-2006	<b>Non</b>	106 120
Lituanie	194 047	625	804	195 476	1999(p)-2006	Oui	Échéancier de paiement <sup>b</sup>
Luxembourg	-	-	-	-	-	Oui	
Madagascar	3 086	91	-	3 177	2005(p)-2006	Oui	
Malaisie	-	-	-	-	-	Oui	
Malawi	-	-	-	-	-	Oui	

État Membre	Contributions non acquittées	Contribution au renforcement des mesures de sécurité	Avances non versées au Fonds de roulement pour 2006	Montant total dû	Années	Droit de vote <sup>a</sup>	Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote
Maldives	1 667	26	-	1 693	2004(p)-2006	Oui	
Mali	2 262	73	12	2 347	2005(p)-2006	Oui	
Malte	453	-	-	453	2006 (p)	Oui	
Maroc	51 267	1 617	405	53 289	2005(p)-2006	Oui	
Maurice	-	-	-	-	-	Oui	
Mauritanie	81 866	26	-	81 892	1992(p)-2006	Non	79 840
Mexique	2 065 762	39 911	88 791	2 194 464	2005(p)-2006	Oui	
Monaco	-	-	-	-	-	Oui	
Mongolie	-	-	-	-	-	Oui	
Mozambique	2 039	26	-	2 065	2004(p)-2006	Oui	
Myanmar	14 577	259	-	14 836	2005(p)-2006	Oui	
Namibie	6 785	186	-	6 971	2005(p)-2006	Oui	
Népal	12 239	147	23	12 409	2004(p)-2006	Oui	
Nicaragua	136 810	26	-	136 836	1986(p)-2006	Non	134 790
Niger	98 317	26	-	98 343	1991(p)-2006	Non	96 290
Nigéria	48 513	-	-	48 513	2005(p)-2006	Oui	
Norvège	-	-	-	-	-	Oui	
Nouvelle-Zélande	-	-	-	-	-	Oui	
Oman	76 901	2 242	1 134	80 277	2005(p)-2006	Oui	
Ouganda	10 868	184	140	11 192	2005(p)-2006	Oui	
Ouzbékistan	480 261	404	-	480 665	1997(p)-2006	Non	443 130
Pakistan	61 316	1 743	-	63 059	2005(p)-2006	Oui	
Panama	30 634	662	178	31 474	2005(p)-2006	Oui	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	19 480	221	-	19 701	2003(p)-2006	Non	4 500
Paraguay	84 061	588	-	84 649	2001(p)-2006	Non	39 090
Pays-Bas	-	-	-	-	-	Oui	
Pérou	632 201	4 337	-	636 538	2001(p)-2006	Non	293 120
Philippines	115 926	-	-	115 926	2005(p)-2006	Oui	
Pologne	-	-	-	-	-	Oui	
Portugal	-	-	-	-	-	Oui	
Qatar	70 115	1 249	3 315	74 679	2005(p)-2006	Oui	
République arabe syrienne	40 047	-	-	40 047	2006 (p)	Oui	
République centrafricaine	113 645	26	-	113 671	1989(p)-2006	Non	111 620
République de Corée	3 837 302	-	-	3 837 302	2005(p)-2006	Oui	

<i>État Membre</i>	<i>Contributions non acquittées</i>	<i>Contribution au renforcement des mesures de sécurité</i>	<i>Avances non versées au Fonds de roulement pour 2006</i>	<i>Montant total dû</i>	<i>Années</i>	<i>Droit de vote<sup>a</sup></i>	<i>Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote</i>
République démocratique du Congo	132 799	147	-	132 946	1989(p)-2006	<b>Non</b>	121 850
République démocratique populaire lao	-	-	-	-	-	Oui	872 700
République de Moldova	877 404	73	-	877 477	1993(p)-2006	<b>Non</b>	354 150
République dominicaine	435 419	845	3 461	439 725	1986-2006	<b>Non</b>	
République du Congo	-	-	-	-	-	Oui	
République populaire démocratique de Corée	11 309	331	164	11 804	2005(p)-2006	Oui	
République tchèque	-	-	-	-	-	Oui	
République-Unie de Tanzanie	5 332	-	-	5 332	2006 (p)	Oui	
Roumanie	65 592	2 131	338	68 061	2005(p)-2006	Oui	
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	-	-	-	Oui	670
Rwanda	2 694	26	-	2 720	2003(p)-2006	<b>Non</b>	
Sainte-Lucie	-	-	-	-	-	Oui	
Saint-Kitts-et-Nevis	-	-	-	-	-	Oui	
Saint-Vincent-et-les Grenadines	113 115	26	-	113 141	1989(p)-2006	<b>Non</b>	111 090
Sao Tomé-et-Principe	136 824	26	-	136 850	1986(p)-2006	<b>Non</b>	134 800
Sénégal	5 277	176	-	5 453	2005(p)-2006	Oui	
Serbie-et-Monténégro	21 110	-	-	21 110	2006	Oui	
Seychelles	52 090	73	9	52 172	1995(p)-2006	<b>Non</b>	45 960
Sierra Leone	754	26	-	780	2005(p)-2006	Oui	
Slovaquie	-	-	-	-	-	Oui	
Slovénie	204 383	2 977	285	207 645	2004(p)-2006	Oui	
Somalie	136 823	26	-	136 849	1986(p)-2006	<b>Non</b>	134 800
Soudan	13 535	221	109	13 865	2005(p)-2006	Oui	
Sri Lanka	-	-	-	-	-	Oui	
Suède	1 094 703	37 169	-	1 131 872	2005(p)-2006	Oui	
Suisse	-	-	-	-	-	Oui	
Suriname	46 136	73	-	46 209	1996(p)-2006	<b>Non</b>	41 500
Swaziland	-	-	-	-	-	Oui	
Tadjikistan	155 182	26	-	155 208	1995(p)-2006	<b>Non</b>	153 160
Tchad	96 752	26	-	96 778	1991(p)-2006	<b>Non</b>	94 730
Thaïlande	-	-	-	-	-	Oui	

État Membre	Contributions non acquittées	Contribution au renforcement des mesures de sécurité	Avances non versées au Fonds de roulement pour 2006	Montant total dû	Années	Droit de vote <sup>a</sup>	Montant minimum à verser pour recouvrer le droit de vote
Timor-Leste	754	26	-	780	2005(p)-2006	Oui	
Togo	59 457	26	-	59 483	1994(p)-2006	Non	57 430
Tonga	1 422	26	-	1 448	2005(p)-2006	Oui	
Trinité-et-Tobago	39 886	588	686	41 160	2005(p)-2006	Oui	
Tunisie	8 510	-	-	8 510	2006 (p)	Oui	
Turkménistan	218 967	110	464	219 541	1995-2006	Non	208 250
Turquie	-	-	-	-	-	Oui	
Ukraine	4 901 707	1 948	-	4 903 655	1996(p)-2006	Oui	Échéancier de paiement <sup>b</sup>
Uruguay	133 217	-	-	133 217	2005(p)-2006	Oui	
Vanuatu	80 511	26	-	80 537	1992(p)-2006	Non	78 490
Venezuela (République bolivarienne du)	395 474	4 178	-	399 652	2005(p)-2006	Oui	
Viet Nam	39 403	588	612	40 603	2005(p)-2006	Oui	
Yémen	7 974	221	35	8 230	2005(p)-2006	Oui	
Zambie	61 806	73	9	61 888	1994(p)-2006	Non	55 670
Zimbabwe	-	-	-	-	-	Oui	
<b>Total partiel:</b>	<b>83 788 756</b>	<b>376 308</b>	<b>136 155</b>	<b>84 301 219</b>			<b>30 374 265</b>
ex-Yougoslavie	2 081 599			2 081 599	1990(p)-2001		
État non Membre:							
États-Unis d'Amérique <sup>d</sup>	69 182 998			69 182 998	1994(p)-1996		
<b>TOTAL</b>	<b>155 053 353</b>	<b>376 308</b>	<b>136 155</b>	<b>155 565 816</b>			<b>30 374 265</b>

<i>Contributions non acquittées par exercice/par année</i>	<i>Euros</i>
1986 / 1987	90 872
1988 / 1989	164 200
1990 / 1991	1 121 899
1992 / 1993	1 893 988
1994 / 1995	44 434 209
1996 / 1997	39 030 529
1998 / 1999	7 971 050
2000 / 2001	5 876 368
2002 / 2003	7 084 146
2004 / 2005	11 286 060
<b>Total partiel:</b>	<b>118 953 321</b>
2006	36 100 032
<b>T O T A L:</b>	<b>155 053 353</b>

*Notes:*

(p) Versement partiel.

<sup>a</sup> Conformément à l'Article 5.2 de l'Acte constitutif, le droit de vote de 45 États Membres a été suspendu. Membres du Conseil du développement industriel dont les droits de vote sont suspendus: Bolivie, Brésil et Paraguay.

<sup>b</sup> Dans ses décisions GC.11/Dec.11 et 12, GC.10/Dec.12, 13 et 14 et GC.9/Dec.12, la Conférence générale a rétabli le droit de vote de l'Afghanistan, de l'Azerbaïdjan, du Bélarus, du Kazakhstan, de la Lituanie et de l'Ukraine, conformément à l'Article 5.2 de l'Acte constitutif.

<sup>c</sup> Contribution sur le point d'être réglée.

<sup>d</sup> État Membre de l'Organisation jusqu'au 31 décembre 1996.